

Madame, Monsieur,

Vous pouvez, dès maintenant, réserver votre forfait remontées mécaniques pour l'hiver 2009-2010.

Ce forfait, accessible à tous ceux qui le souhaitent, vous est proposé à **160 €** jusqu'au 11 septembre 2009 puis, à **200 €** à partir du 12 septembre et jusqu'au 15 novembre 2009.

Sur présentation obligatoire d'un justificatif :

- gratuité pour les moins de 5 ans à la saison, si leur 5^{ème} anniversaire intervient après le 29 mars 2010 ; s'ils ont 5 ans en cours de saison la gratuité se fera jusqu'à la date de leur anniversaire, puis ils paieront le tarif "enfant".
- gratuité pour les plus de 75 ans.

Pour information, aucune dérogation ne sera accordée, les dates indiquées ci-dessus seront scrupuleusement respectées. (Tarifs hors promotion du forfait saison acheté à partir du 19 décembre 2009 : 299 € pour un adulte et 242 € pour les moins de 12 ans et plus de 70 ans).

Il est également à noter que, la gratuité accordée aux familles nombreuses en périodes de vacances scolaires ne s'applique pas pour les forfaits saison.

Ce forfait, **nominatif**, est **intransmissible**, **incessible à un tiers** et comporte **obligatoirement la photographie du titulaire**. **Il ne pourra pas être remboursé, quelle que soit la raison.**

Nous vous conseillons de souscrire une assurance avec ce forfait, au tarif de **38 €**. Cette dernière, valable pendant tout l'hiver, permettra notamment le remboursement de votre forfait en cas d'accident de ski en cours de saison (documentation sur demande). Si vous souhaitez vous assurer, vous devez obligatoirement nous le préciser lors de votre commande.

Nous ne pourrions en aucun cas rajouter l'assurance après l'édition du forfait.

Pour réserver votre (ou vos) forfait(s) saison, vous devez remplir le bulletin de réservation, y joindre une photo d'identité par personne, **avec nom et prénom inscrits au dos**, puis, soit nous faire parvenir votre dossier par courrier, soit venir directement à notre Siège Administratif. Merci de bien nous indiquer la caisse des remontées mécaniques où vous souhaitez retirer votre (ou vos) forfait(s) en début de saison (ouverture prévue le samedi 19 décembre 2009).

Le règlement de votre (ou vos) achat(s) s'effectue en même temps que votre réservation.

Si vous souhaitez payer par chèque, l'ordre à indiquer est : **Régie des Stations du Queyras**.

Si vous désirez payer par carte bancaire, il vous suffit de nous contacter, après envoi du bulletin de réservation et de la (ou des) photo(s) au 04.92.45.83.18., ou de venir directement avec votre dossier à nos bureaux.

Pour information, nos services sont ouverts du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures et seront fermés du 31 octobre au 11 novembre 2009.

Si vous souhaitez recevoir un reçu justifiant de votre réservation et de votre règlement, merci de nous faire parvenir une enveloppe timbrée à votre adresse.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos cordiales salutations.

La Direction.

BULLETIN DE RÉSERVATION FORFAIT(S) SAISON 2009-2010

A remplir et à nous retourner, accompagné de votre règlement, obligatoirement de votre (ou vos) photo(s) et si besoin, de votre (ou vos) justificatif(s) de gratuité :

- soit jusqu'au 11 septembre 2009 pour bénéficier du tarif à 160,00 €,

- soit à partir du 12 septembre et jusqu'au 15 novembre 2009 pour bénéficier du tarif à 200,00 €.

FAMILLE :

Adresse :

Code postal & ville : **Tél.** :

NOM	PRENOM	Assurance (38 €)	TOTAL EN EUROS forfait + assurance
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<small>Cadre réservé à nos services</small> Reçu envoyé le (ou donné le) :			TOTAL

LIEU DE RETRAIT de ce(s) forfait(s) : disponible(s) à partir du 19 décembre 2009.

Merci d'indiquer la caisse des remontées mécaniques de la commune du Queyras où vous souhaitez retirer votre/vos forfait(s).

Règlement effectué par :

- Chèque Espèces (uniquement sur place, à notre Siège Social de Molines)
 Chèques-vacances Carte bancaire (en nous contactant après l'envoi de votre dossier complet)

Afin que nous puissions vous renvoyer un reçu pour preuve d'achat de votre (ou vos) forfait(s), nous vous remercions de pré-remplir (nom, prénom et adresse) le coupon ci-dessous et de joindre à votre réservation une enveloppe timbrée à votre adresse. Nous vous renverrons ce reçu dès réception de votre courrier.

N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas réceptionné le reçu dans un délai de 15 jours.

REGIE DES STATIONS DU QUEYRAS

Maison du Tourisme - 05350 MOLINES EN QUEYRAS

Molines le :

REÇU RÉSERVATION FORFAIT(S) REMONTÉES MÉCANIQUES SAISON 2009-2010

Nous accusons réception ce jour de la part de (nom & prénom),

..... (adresse) du règlement suivant :

Chèque Montant : Carte bancaire Montant :
 Numéro de chèque : Chèques-vacances Montant :
 Banque : Espèces Montant :

Ce règlement correspond à l'achat de forfait(s) et.....assurance(s) pour la saison 09-10

Pièce(s) manquante(s) : A nous faire parvenir dès que possible

Régie des Stations du Queyras